

MAIRIE DE RODELLE
REPERTOIRE DES DELIBERATIONS
CONSEIL MUNICIPAL DU 17 AVRIL 2025

Le Conseil Municipal de la Commune de Rodelle dûment convoqué le deux avril deux mille vingt-cinq, s'est réuni en séance publique, le 17 avril 2025, à la Mairie de Rodelle, sous la Présidence de Monsieur LALLE Jean-Michel, Maire.

Présents : M. LALLE, Mme FERAL, M. CLAPIER, Mme ROLLAND, M. DALLO, M. GRAS, Mme HENS, M. LEMOURIER, Mme PETIT, M. PUECH.

Pouvoirs de vote : Madame Véronique CATUSSE donne pouvoir de vote à Monsieur Jérôme DALLO, Madame Nathalie GRIPPON donne pouvoir de vote à Monsieur Jean-Michel LEMOURIER, Madame Nathalie SAHUC donne pouvoir de vote à Madame Marielle FERAL, Monsieur Gérard TURLAN donne pouvoir de vote à Monsieur Jean-François CLAPIER

Absents : M. PRIVAT.

Secrétaire de séance : Mme Céline ROLLAND

1- Délibération 2025/06 pour désignation du secrétaire de séance, votée à l'unanimité :

Le Conseil Municipal a désigné madame Céline ROLLAND pour remplir les fonctions de Secrétaire de séance pour la durée de la présente séance ;

2- Délibération 2025/07 pour l'approbation du Compte Financier Unique 2024. Budget Principal de la Commune, votée à l'unanimité :

Le Conseil Municipal approuve le compte financier unique 2024 du budget principal de la commune.

3- Délibération 2025/08 pour l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2024 au budget principal 2025, votée à l'unanimité :

Le conseil municipal a validé l'affectation de résultats pour le budget commune.

4- Délibération 2025-09 pour le vote des taux d'imposition pour 2025, votée à l'unanimité :

Le conseil municipal a voté les taux des taxes pour l'année 2025, soit +1% pour chacun des taux : taxe d'habitation, taxe foncière bâtie et taxe foncière non bâtie.

5- Délibération 2025-10 pour la présentation et vote du budget principal 2025 de la Commune, votée à l'unanimité :

Le conseil municipal a validé le budget Commune déjà présenté en réunion de travail.

6- Délibération 2025-11 pour l'approbation du Compte Financier Unique 2024. Budget Annexe Panneaux Photovoltaïques, votée à l'unanimité :

Le Conseil Municipal approuve le compte financier unique 2024 du budget Panneaux Photovoltaïques.

7- Délibération 2025-12 pour l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2024 au budget Annexe Panneaux Photovoltaïques 2025, votée à l'unanimité :

Le conseil municipal a validé l'affectation de résultats pour le budget Annexe Panneaux Photovoltaïques.

8- Délibération 2025-13 pour la présentation et vote du budget annexe 2025 Panneaux photovoltaïques, votée à l'unanimité :

Le conseil municipal a validé le budget annexe 2025 Panneaux photovoltaïques, déjà présenté en réunion de travail.

9- Délibération 2025-14 pour l'approbation du Compte Financier Unique 2024. Budget Annexe Couvent de Chantemerle, votée à l'unanimité :

Le Conseil Municipal approuve le compte financier unique 2024 du budget Couvent de Chantemerle.

10- Délibération 2025-15 pour l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2024 au budget Annexe Couvent de Chantemerle 2025, votée à l'unanimité :

Le conseil municipal a validé l'affectation de résultats pour le budget Annexe Couvent de Chantemerle.

11- Délibération 2025-16 pour la présentation et vote du budget annexe 2025 Couvent de Chantemerle, votée à l'unanimité :

Le conseil municipal a validé le budget annexe 2025 Couvent de Chantemerle, déjà présenté en réunion de travail.

12- Délibération 2025-17 pour l'admission en non-valeur des créances irrécouvrables, votée à l'unanimité :

Le Conseil Municipal, approuve l'admission en non-valeur des recettes, pour un montant total de 25,02 €, correspondant à la liste des produits irrécouvrables dressée par le comptable public.

13- Délibération 2025-18 pour la mise à jour du RIFSEEP, votée à l'unanimité :

Le Conseil Municipal approuve la mise à jour de la délibération instaurant le RIFSEEP telle que présentée.

14- Délibération 2025-19 pour l'adoption du Nouveau tableau des effectifs 2025, votée à l'unanimité :

Le Conseil Municipal adopte le nouveau tableau des effectifs de la Commune de Rodelle.

15- Délibération 2025-20 pour Cession amiable de la voirie privée du Lotissement Les Pléïades à la Commune, votée à l'unanimité :

Le Conseil Municipal accepte le transfert à titre gratuit de la voirie du Lotissement Les Pléïades ainsi que des réseaux collectifs situés sous cette voie.

16- Délibération 2025-21 pour la vente d'un terrain à la Communauté de Communes Comtal, Lot et Truyère, situé à Lescare Saint Julien de Rodelle, votée à l'unanimité :

Le Conseil Municipal approuve la vente des parcelles H n°954 et H n°955 pour une contenance de 6 586 m² à la Communauté de Communes Comtal, Lot et Truyère pour l'euro symbolique, pour la construction de la station d'épuration.

17- Délibération 2025-22 pour l'inscription d'itinéraires au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR), votée à l'unanimité :

Le Conseil Municipal a validé l'inscription au PDIPR de plusieurs circuits.

18- Délibération 2025-23 pour l'approbation des statuts d'Aveyron Ingénierie, votée à l'unanimité :

Le Conseil Municipal approuve les statuts de l'Agence technique départementale Aveyron Ingénierie

19- Délibération 2025-24 pour une motion relative au déplacement des centres de tri de Bozouls et d'Estaing, votée à l'unanimité :

Le Conseil Municipal approuve la motion de défense du service postal.